

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 septembre 2020 – 20 heures 15
Mairie de MONTLEBON

Conseillers

En exercice	19	L'an deux mille vingt, le sept septembre,
Présents	18	Le Conseil Municipal de Montlebon s'est réuni à la salle du Conseil en
Votants	18	Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Catherine
Absents	01	ROGNON, Maire, pour la session ordinaire du mois de septembre.

Date de convocation : 01/09/2020

Présents : M. R. BINETRUY, M. C. BOURDENET, Mme A. BOURNEZ, Mme R. DE AZEVEDO, Mme M. DUBOIS, Mme L. DURAN, Mme E. GOSATTI, Mme E. JULLIARD, Mme M-J KACZMAR, Mme C. LAMBERT, M. R. MOYSE, M. P. NUSSBAUM, M. G. POLAT, M. L. PONTARLIER, M. J-L PUGIN, Mme C. ROGNON, M. J. ROUXBEDAT, Mme M-P ROUGNON-GLASSON.

Excusés : M. K. FADIN (pouvoir à Mme C. ROGNON)

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil ; Mme MP ROUGNON-GLASSON a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

A 20h25, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

20200907-01 Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 06 juillet 2020

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 06 juillet 2020. Après en avoir délibéré, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

20200907-02 Décision prises par le Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Date	Tiers	Montant HT	Objet
31/07/2020	INSTALL'NORD	3 306.50 €	Achat d'un four de remise en température complémentaire pour le périscolaire
31/07/2020	INSTALL'NORD	3 170.07 €	Remplacement du lave-vaisselle de la salle des Fêtes

20200907-03 Création d'un poste de Policier municipal à mi-temps

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de tranquillité publique et de proximité, Mme le Maire propose l'embauche d'un Policier municipal à mi-temps sur la commune de Montlebon.

Un planning sera à définir et ses horaires pourront être annualisées, ce qui permettra une certaine souplesse par rapport à ses missions suivant la nécessité de la commune.

Les missions d'un Policier municipal consiste au maintien de la tranquillité, la sécurité, la sûreté et la salubrité publique. Il applique et assure le respect des pouvoirs de police du Maire. Il serait chargé également de la police de l'urbanisme.

Une ligne budgétaire avait été prévu pour ce poste lors du vote du BP 2020.

Mme le Maire propose une embauche à compter du 1^{er} octobre 2020.

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide la création d'un poste d'Agent de Police Municipale, à 50 %, soit 17h30 hebdomadaire, à compter du 1^{er} octobre 2020.

20200907-04 Autorisation d'utilisation des équipements du stade de foot pour l'installation de caméras pour la diffusion des matchs

M. Jean-Luc PUGIN explique que la Société FUCHS SPORTS a développé un système de caméra dite « intelligente » permettant, grâce notamment à un logiciel embarqué, l'enregistrement vidéo automatisé de matchs de football, dans le cadre des championnats amateurs de DN 2 et DN 3.

Les enregistrements ainsi réalisés à partir du Système de Captation sont diffusés en temps réel au public via une plateforme en ligne développée et exploitée par FUCHS SPORTS.

Afin de mener à bien son activité de captation et de diffusion en temps réel via la plateforme de l'ensemble des matchs, il convient de signer la convention leur permettant l'installation des caméras sur les infrastructures de football de Montlebon.

La durée de la convention est de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (1 abstention) :

- Autorise Mme le Maire à signer la convention de mise à disposition des infrastructures de foot au profit de la Société FUCHS SPORTS pour l'installation de leur système de captation.

20200907-05 Désignation des représentants de la commune au Bureau de l'Association Foncière

Mme le Maire explique que L'Association Foncière de Montlebon a pour objet la réalisation de l'entretien et de la gestion des travaux connexes au remembrement.

Elle est également chargée du recouvrement et du versement des soultes correspondant aux cessions de petites parcelles réalisées dans le cadre du remembrement.

Elle est composée :

- d'un président,
- et de 8 membres propriétaires de terrains concernés par le remembrement, désigné par moitié par la Chambre d'Agriculture et par moitié par le Conseil municipal.

Suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de désigner 4 nouveaux représentants. Mme le Maire en était membre et se présentera en tant que Présidente.

La liste des membres n'étant pas abouti, il est proposé le report de cette décision au prochain Conseil municipal.

20200907-06 Renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs

Conformément à l'article 1650-1 du code général des impôts, et à l'issue des élections municipales, une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Elle a pour rôle majeur de donner, chaque année, son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Elle doit être constituée :

- Du Maire (Président de la Commission)
- De 8 commissaires titulaires
- Et de 8 commissaires suppléants.

Les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants sont désignés par la Direction Générale des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, dressée en nombre double par le Conseil municipal.

Il convient donc de désigner 16 membres titulaires et 16 membres suppléants, contribuables de la commune.

Après une recherche de candidats, Mme le Maire propose :

Commissaires titulaires :

- Jean-Louis PONTARLIER, demeurant 10 rue du Champs Violon à Montlebon
- Carl BOURDENET, demeurant 4 rue de Baillé à Montlebon
- Christophe ANDRE, demeurant 6 rue des Creux à Montlebon
- Colette MONNEY, demeurant 15 rue de la Fruitière à Montlebon
- Bernard BILLOD, demeurant 14 le Rondot à Montlebon
- Jean-Paul BILLOD, demeurant 2 les Fontenottes à Montlebon
- Régis BINETRUY, demeurant 18 rue du Tartre à Montlebon
- Marie-Jo KACZMAR, demeurant 4 rue du Gros Fourg à Montlebon
- Fabien BEZ, demeurant 1 rue de la Chapelle à Montlebon
- Roland DUCHET-ANNEZ, demeurant 28 rue du Gros Fourg à Montlebon
- Patricia JOUFFRAY, demeurant 6 rue Alessandro Volta à Montlebon
- Romain MOYSE, demeurant 5 rue du Château d'Eau à Montlebon

Commissaires suppléants :

- Henri ROGNON, demeurant 17 rue des Coquillards à Montlebon
- Thérèse NICOLIER demeurant 5 rue de la Tuilerie à Montlebon
- Lydia GAIFFE demeurant 4 rue de la Vigne à Montlebon
- Antoine PIERRE, demeurant 6 rue de la Combotte à Montlebon
- Jean-Claude MOYSE, demeurant 3 rue de la Vigne à Montlebon
- Noël CHARDON, demeurant 5 rue de Neuchâtel à Montlebon
- Chantal PERRIN, demeurant 11 les Sarrazins à Montlebon
- Sylvain REUILLE, demeurant 1 rue des Epinottes à Montlebon
- Didier BOURDIN, demeurant 16 rue des Coquillards à Montlebon
- Jean-Luc PUGIN, demeurant 27 rue Bellevue à Montlebon
- Patrick ANDRE, demeurant 3 les Charmottes à Montlebon
- Carla LAMBERT, demeurant 3 rue du Liseron à Montlebon.

Mme le Maire précise que ces listes ont été difficiles à constituer et qu'il manque encore 4 noms à chacune d'entre elle. Mais étant donné la nécessité de communiquer une proposition à la Direction Générale des Finances Publiques de Besançon, et en accord avec eux, des listes incomplètes telles que proposées ci-dessus, seront transmises à la DGFIP.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Donne son accord pour les listes de commissaires titulaires et suppléants tel que proposé ci-dessus.

20200907-07 Désignation d'un Représentant élu au CNAS

Suite au renouvellement du Conseil municipal, et dans le cadre de son adhésion au Comité National d'Actions Sociales, la commune de Montlebon doit désigner 2 délégués représentants : 1 délégué élu et 1 délégué agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de nommer :

- Mme BELLE Cécile, délégué agent,
- Et Mme ROUGNON-GLASSON Marie-Pierre, délégué élu au CNAS.

20200907-08 Actualités CCVM

Suite au renouvellement du conseil communautaire, la CCVM a repris l'ensemble de ses commissions. Il est possible pour chaque conseiller municipal d'y participer à raison de 2 conseillers maximum par commissions.

Madame le Maire fait un rappel des différentes commissions :

- Développement Economique, Artisanat, Emploi et insertion
- Aménagement du territoire, Travaux, Bâtiments, Mutualisation et Services aux communes
- Environnement, Ordures Ménagères, PCAET et Mobilité
- Développement touristique
- Sport Nature
- Petit Cycle de l'Eau, Assainissement, Eaux pluviales
- Grand Cycle de l'Eau, Milieux naturels sensibles, EPAGE / GEMAPI
- Culture, patrimoine, Enfance et Jeunesse
- Solidarités intercommunales, Logement, Santé, politique sociale d'intérêt communautaire
- Agriculture
- Finances et Administration générale
- Affaires Extérieurs, Territoire intelligent et Communication

Propositions :

- Commission Sport Nature : M. Jean-Luc PUGIN et M. Romain MOYSE
- Commission Culture, Patrimoine : Mme Carla LAMBERT
- Commission Développement touristique : Mme Ludivine DURAN
- Commission Aménagement du Territoire, Travaux, Bâtiments : Mme Marie-Jo KACZMAR et M. Régis BINETRUY

20200907-09 Actualités PETR

La prochaine réunion est prévue le 21/09/2020.

20200907-10 Questions diverses

- Bilan Rentrée scolaire : Nouvelle ATSEM, Mme MALLAMACI Nathalie remplace Mme CHAUVIN Marie. Les Elus étaient présents lors de la rentrée pour assister les enseignants, notamment dans le cadre des normes sanitaires relatives au COVID. Périscolaire : les effectifs sont stables par rapport à l'année dernière. 2 services sont effectués le midi.
- Le container à verres situé rue des Creux, sera déplacé aux Ateliers municipaux, rue de la Sablière.
- Le terrain multisports est terminé. Le panneau d'information a été posé. Il faudra peut-être installer un pare-ballon plus large afin d'éviter que les ballons se retrouvent dans le terrain de tennis fermé à côté.
- Travaux d'Accessibilité : Les travaux à la salle des fêtes sont bientôt terminés. Les travaux sur le site Mairie / Eglise débuteront courant septembre.
- Boulodrome : L'entreprise Châtelain réalisera prochainement les peintures des menuiseries et dessous de toit.
- Monument aux Morts : un aménagement extérieur autour du Monument sera réalisé par les services techniques avec la pose de pavés, et les bancs en pierre existants seront réinstallés de façon à interdire le stationnement devant le Monument.
- Drive des Elus : Monsieur Romain MOYSE explique la mise en place possible d'une base de données informatique, à destination des Elus, accessible via le serveur de la commune, à distance depuis la maison grâce à l'application Anydesk. Il conviendra alors de définir une arborescence de fichiers (par commissions, projets...), où chaque élu pourra venir chercher les documents et informations sur les projets en cours, dont il a besoin.

- Rendez-vous donné au Elus Jeudi 10 septembre à 18h à la « cabane », Rue de Bellevue, en vue de sa démolition, au regard de son état vétuste.
- Prochaine réunion du Conseil municipal – Lundi 12 octobre 2020 à 20h15

La séance est levée à 22h15.

**Le Maire,
Catherine ROGNON**



